

ATTESTATION D'APTITUDE

**Propriétaires ou détenteurs
de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie
(Article L. 211-13-1 du code rural)**

Délivrée en application de la loi n° 2008-582 du 20 Juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

La présente attestation est délivrée à :

NOM de naissance : COUAPEL

NOM d'époux(se) : CEKOVSKI

Prénom(s) : Camille

Né(e) le : 02 03 1986 à : Saint Cyr L'école 78210 France
Jour Mois Année Commune de naissance Département Pays

Elle est délivrée après suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural et organisée par la personne suivante, habilitée à dispenser cette formation.

Qualité du formateur

NOM de naissance : SAUVAGEOT

Prénom(s) : Romy

Adresse : 2 ALLEE MAGDELEINE

Numéro de la voie Extension (bis, ter,...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie

60500 CHANTILLY

Code postal Localité / Commune

Habilitation en Préfecture de BEAUVAIS, le 28 MAI 2019

Fait à CHANTILLY, le 24/01/2022

Saisir au format JJ/MM/AAAA

Signature et cachet du formateur :



Romy SAUVAGEOT

2 allée Magdeleine

Chantilly

06.81.07.35.83

siret: 52787263400037

chatschiensethommes@gmail.com